



## INFO TRANSPORTS

Le 29 mars 2019

### IDENTIFICATION DES TRAVAUX

Parachèvement – Réfection d'un pont d'étagement

### ROUTE

Autoroute Félix-Leclerc (40) et rang Saint-Joseph (R-358)

### MUNICIPALITÉ OU VILLE

Cap-Santé

### ENTRAVES; DÉTOUR ET ITINÉRAIRES FACULTATIFS

#### Autoroute Félix-Leclerc (40)

En direction OUEST

- Fermeture de l'accotement, de la voie de droite et de la sortie n° 269 vers la route 358 et Saint-Basile **en tout temps, du 31 mars au 4 avril**;  
Par la sortie n° 261 vers Portneuf et la route 138

En direction EST

- Fermeture de l'accotement et de la voie de gauche, **en tout temps, du 1<sup>er</sup> avril au 10 mai**

#### Rang Saint-Joseph (R-358)

- Circulation en alternance contrôlée par des feux, **en tout temps, du 1<sup>er</sup> avril au 7 juin**

### RESTRICTIONS

A-40 : La largeur de voie est réduite à 4,5 mètres et la limite de vitesse est abaissée à 80 km/h.

R-358 : La largeur de voie est réduite à 4,5 mètres et la limite de vitesse est abaissée à 50 km/h.

Ces entraves peuvent être modifiées ou annulées en raison de contraintes opérationnelles ou des conditions météorologiques. Consultez le **Québec 511** pour en faire le suivi.

Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel.

Pour plus d'informations concernant les entraves liées aux charges et dimensions, consultez le **Répertoire des ponts à limitations de poids**.

Référence : Q18-047

**INFORMATION :** Direction des communications  
Ligne média : 418 644-4444 ou le 1 866 341-5724

